

Le Loup Garou - 105R

Grand Dole



La croix Boyon dans la forêt de la Serre (© Jura Tourisme)



La légende dit que par le passé les loups garous, personnages mi-réels mi-fantastiques, hantaient les nuits de pleine lune la campagne alentour. Le circuit VTT du Loup Garou est quant à lui un magnifique parcours dans la forêt de la Serre. Les singles s'enchainent mais ne présentent pas de grandes difficultés en raison du confort apporté par le sol granitique si particulier du massif de la Serre. Le passage près de la grotte de l'Ermitage offre la possibilité d'une halte rafraichissante.

Suivre le balisage n°105 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 14.0 km

Dénivelé positif : 434 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

Départ : Moisse

Arrivée : Moisse

Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. Moisse

2. Châtenois

3. Amange

4. Offlanges

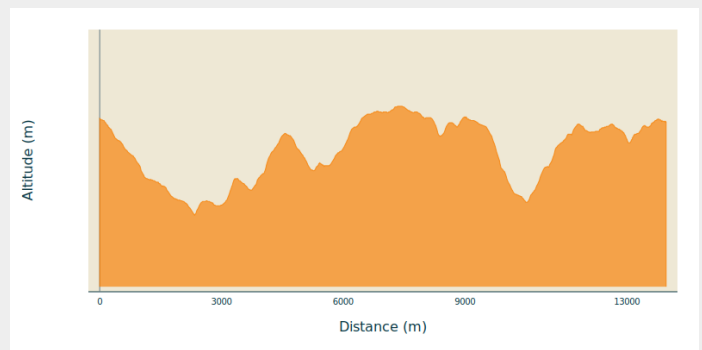
5. Frasn-le-Meulières

6. Menotey

7. Gredisans

8. Archelange

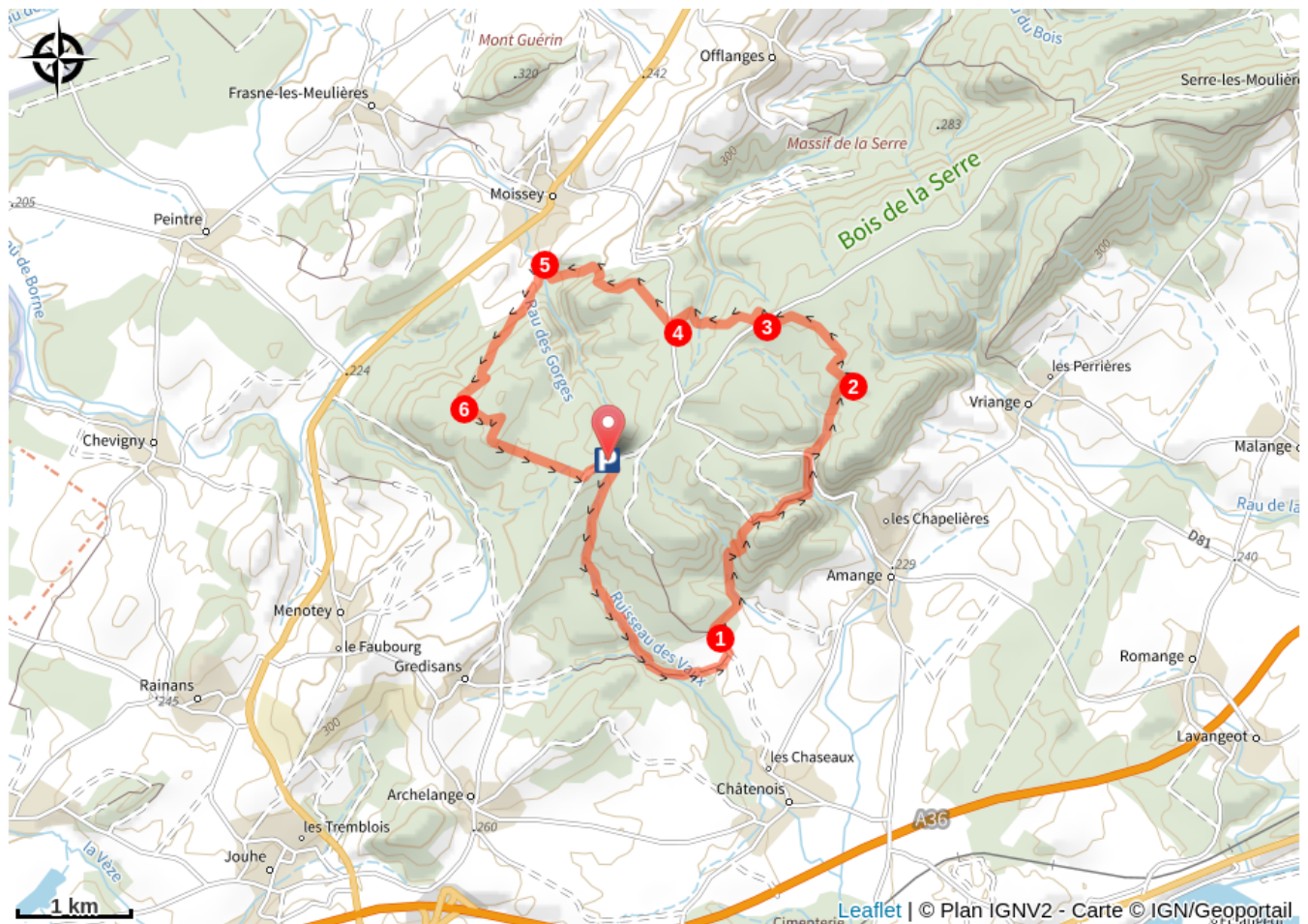
Profil altimétrique



De la **CROIX BOYON**, rejoindre à 50 m à l'Est le poteau **A côté Croix Boyon**. S'engager à droite sur un magnifique single descendant dans un vallon. Au poteau **Bois de Châtenois**, poursuivre en rive gauche du ruisseau et bientôt sortir de la forêt. Au poteau **Sur les charmes**, monter à gauche et parvenir au poteau **Grange au Golard**.

1. Au poteau **Grange au Golard**, partir à droite en forêt par un sentier présentant bientôt une section plus pentue rejoignant la D 37. Descendre quelques mètres et parvenir au croisement avec un large chemin, au poteau **AMANGE PIED DE LA SERRE**.
2. Au poteau **AMANGE PIED DE LA SERRE**, monter le chemin jusqu'au poteau **Bois d'Amange**. > Connexion avec le circuit n° 109 Les Racines. Bifurquer à gauche, ainsi qu'un peu plus loin au poteau **Bois de Dole** et parvenir au parking de la **GROTTE DE L'ERMITAGE**.
> La grotte se situe à 200 m en contrebas.
3. Du parking et poteau **GROTTE DE L'ERMITAGE**, descendre un agréable single jusqu'à la D 37, au poteau **Les Sablières**.
4. Au poteau **Les Sablières**, traverser la route et s'engager en face sur un large chemin qui devient plus loin un single descendant davantage jusqu'à rejoindre le poteau **Les Roches** et ensuite celui du **Ruisseau des Gorges**.
5. Au poteau **Ruisseau des Gorges**, monter à présent à gauche un chemin moins aisé rejoignant le poteau **La Meulière**.
> Connexion avec le circuit n° 103 La Croix Boyon.
6. Au poteau **La Meulière**, partir à gauche, suivre le balisage par le poteau **Bois des Pères** et rejoindre l'arrivée à la **CROIX BOYON**.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE sans changement de difficulté (parcours rouge)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Dole, suivre la D475 en direction de Moisse, dans le village suivre la D37. Dans la forêt, prendre sur votre droite sur un chemin carrossable direction Croix Boyon.

Parking conseillé

Parking de la Croix Boyon à Moisse

Lieux de renseignement

Dole Tourisme

6 place Jules Grévy, 39100 DOLE

Tel : 03 84 72 11 22

<https://www.doletourisme.fr/>

